



Aubervilliers, le 6 janvier 2016

Demain jeudi, je remettrai au Préfet de notre département une lettre de démission de mon mandat de maire d'Aubervilliers, démission qui sera effective à la date du 21 janvier prochain. Des raisons de santé m'ont conduit à cette décision.

Etre maire, c'est être disponible 24 heures sur 24, au maximum de ses possibilités. Compte-tenu de l'attachement que j'ai à cette fonction retrouvée en mars 2014 et compte-tenu de l'idée que je me fais du niveau d'engagement personnel et collectif que cette fonction requiert je ne conçois pas du tout l'exercice de mon mandat de maire en pointillé.

Aussi je proposerai au conseil municipal d'Aubervilliers réuni le 21 janvier de pourvoir à mon remplacement en élisant à cette fonction ma première adjointe Mériem Derkaoui, vice présidente de Plaine Commune et du conseil départemental de Seine Saint-Denis.

Redevenu conseiller municipal je resterai bien sûr engagé au service d'Aubervilliers et de ses habitants. Je conserve mon mandat de conseiller départemental et continuerai de représenter les intérêts de la ville au sein de Plaine Commune et de la Métropole du Grand Paris qui se met actuellement en place.

Le samedi 16 janvier lors des vœux à la population j'aurai l'occasion de dire de vive voix le plaisir que j'ai eu d'être le maire d'Aubervilliers et d'animer une formidable équipe d'élus, l'occasion de saluer une fois encore toutes celles et tous ceux qui font de cette ville populaire une ville solidaire et ouverte au monde au sein de la métropole parisienne et du département de Seine Saint-Denis.

Aussi, fier de ce que mon équipe a réalisé lors des dix-huit premiers mois du mandat municipal, j'assure mes collègues comme tous les conseillers municipaux de toute ma confiance, leur adresse bien sûr des remerciements mais aussi des encouragements chaleureux pour le travail commun que nous allons produire encore au service de notre commune. Aussi, ce n'est pas sans émotion que j'aborde cette nouvelle étape de mon activité d' élu.

Pascal Beudet
Vice président de Plaine Commune
Conseiller départemental